

## En Estrie

### DE BEAUX DIMANCHES À NOTRE-DAME-DES-BOIS

Jusqu'ici, le phénomène des écoles illégales au Québec n'avait pas vraiment retenu mon attention. Je me disais: tout cela se passe en ville, surtout autour de Montréal, et tout cela ne concerne que des sectes, toutes plus ésotériques les unes que les autres. En réalité, ce n'est que le mardi 17 octobre, en lisant un article dans *La Presse* que je me suis senti interpellé pour la première fois. Le phénomène n'était donc pas exclusif à la métropole, puisqu'on dénonçait ce jour-là une école de campagne, dans un petit village au joli nom de Notre-Dame-des-Bois. Nous sommes en Estrie, dans le diocèse de Sherbrooke. Le petit village compte un peu plus de 800 âmes.

L'école illégale dont on parle est une école catholique, même très catholique. En fait, il s'agit d'une école traditionaliste catholique! Au Québec, notamment dans cette région, les traditionalistes ont longtemps été identifiés au mouvement *Vers demain* et aux *Bérets blancs*, mais ils s'en seraient par la suite dissociés, dit-on. La soixantaine d'enfants qui fréquentent cette école sont pour la plupart des descendants de Rosaire Goyette, un octogénaire. Lui et sa femme habitent toujours la maison où ils ont élevé leurs enfants, tout près de l'école. Les Goyette ont eu 22 enfants, dont 20 sont toujours vivants. Ces derniers leur ont donné 212 petits-enfants, et ceux-là à leur tour 130 arrière-petits enfants. Mais ils n'ont pas encore d'arrière-arrière-petits enfants. C'est dans le but de soustraire ses propres enfants et tous leurs descendants aux valeurs véhiculées dans les écoles publiques du Québec qu'il y a un peu plus d'un quart de siècle cet homme, qui fut commissaire puis président de la commission scolaire dans les années 60 et 70, a ouvert sa propre école où oeuvrent encore aujourd'hui trois enseignants. « *Ce sont des vrais*, dira M. Goyette. *Et on les paye sans l'aide du gouvernement, avec notre argent* ». Puis, il ajoutera, l'œil en coin: « *On paie nos taxes scolaires quand même* ».

Le dimanche, et un samedi aux deux semaines, Rosaire Goyette, sa femme, leurs enfants et toute leur progéniture se rendent au village pour y « entendre » la messe comme autrefois, en latin. Tous les catholiques traditionalistes qui habitent le 8<sup>e</sup> Rang Ouest de Notre-Dame-des-Bois se joignent à eux. Ainsi, toutes les semaines, ils louent la chapelle d'une plus grande école du village et un prêtre d'un certain âge, qui n'a pas perdu son latin celui-là - se peut-il qu'il y en ait encore? -, les y rejoint pour la célébration. Autre fait à signaler, les femmes et les jeunes filles qui s'amènent à la messe ce jour-là portent toutes une robe. Et comme tient encore à le préciser M. Goyette: « *Dans le Rang 8 de Notre-Dame-des-Bois, ce sont les hommes qui portent les culottes!* ».

René DesRosiers

## LA RÉFORME D'UNE RÉFORME

Le pape Benoît XVI s'apprête à libéraliser pour la célébration de la messe l'usage du *Missel de saint Pie V*, celui qui fut en vigueur à partir du concile de Trente au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la réforme liturgique de Vatican II. Depuis, le seul *Missel* autorisé dans l'Église est celui de Paul VI.

Le pape donnerait au rite de saint Pie Vie statut inédit de *rite universel extraordinaire*; tout en maintenant pour celui de Paul VI le statut de *rite ordinaire*. Cette réforme de la réforme, précise-t-on de source vaticane, ne concernerait pas seulement la messe, mais plus largement « *les rapports avec les traditionalistes* », En soi, il ne s'agirait pas d'un retour pur et simple à l'ancien rite, mais bien plutôt de la fin d'une marginalisation ».

Quoi qu'il en soit, la nouvelle déjà inquiète les uns, tout en réjouissant les autres. Au nouvel *Institut du Bon-Pasteur* de Bordeaux, sûrement on jubile. Quant à notre bon M. Goyette de Notre-Dame-des-Bois, sûrement il se réjouira... Quand il apprendra!

RDes/

## Éditorial

### SE RÉCONCILIER À TOUT PRIX?

**L**e 8 septembre, Rome annonçait la création d'une société de vie apostolique visant à ramener dans le giron de l'Église les cinq prêtres, le seul diacre et les quelques séminaristes qui ont quitté (ou qui ont été exclus de) la *Fraternité sacerdotale Saint-Pie X*, fondée en 1970 par M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre à Écône en Suisse.

La nouvelle déjà m'attristait, mais le commentaire entendu plus tard m'attriste plus encore. Le supérieur de cette nouvelle société, appelée *Institut du Bon-Pasteur*, est nul autre que l'abbé Philippe Laguérie, une figure emblématique du courant intégriste français, qui fut de 1984 à 1998 curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris et qui, en 1998, obtint de la Mairie de Bordeaux l'autorisation de pouvoir occuper l'église Saint-Éloi. Une forte personnalité que celle de cet abbé Laguérie! Lui et un collègue, l'abbé Paul Aulagnier, qui fut longtemps le bras droit de M<sup>gr</sup> Lefebvre, ont été exclus de la *Fraternité sacerdotale Saint-Pie X* pour divergences de vue avec le supérieur général, M<sup>gr</sup> Bernard Fellay. Déclaré de droit pontifical, le nouvel *Institut du Bon-Pasteur*, bien qu'établi dans le diocèse de Bordeaux, relèvera directement de Rome, La messe et les autres sacrements qui y seront célébrés le seront selon les rites qui étaient en vigueur en 1962, et bien avant le concile Vatican II. Tous les prêtres, qui en seront membres, se

verront interdits de célébrer la messe selon notre rite actuel. C'est là une première! Ils n'utiliseront que le Missel de saint Pie V, pas du tout celui de Paul VI.

Le 13 septembre, de Paris nous arrive le premier commentaire. Dans une conférence de presse qu'il a lui-même convoquée, l'abbé Laguérie fait cette déclaration: « *Nous avons maintenant dans les mains un véritable outil, avec son pouvoir d'incardiner des prêtres, d'appeler aux ordres, d'ouvrir un séminaire et d'avoir des ordinations* ». Étonnant! L'abbé Laguérie n'a plus dès lors qu'un objectif: ouvrir de nouvelles paroisses. Une action qu'il n'entend pas limiter au sud de la France puisque déjà des négociations sont en cours pour en acquérir une à Rome. « *Il nous faut trouver des paroisses en ville, précise-t-il. Si (des églises) sont désaffectées, il faut les acheter* », Poursuivant avec la même assurance, il reconnaîtra que « *désormais il (leur) est possible de poser la question de la responsabilité propre de l'Église dans la crise qu'elle traverse aujourd'hui* ». Enfin, il conclura en ces termes: « *Je vois bien aujourd'hui que le pape est en train de reconstruire un véritable gouvernement de l'Église pour réintroduire un peu de sérieux dans la liturgie et l'interprétation du Concile* ».

Que Rome cherche par tous les moyens à refaire l'unité des chrétiens, cela se conçoit très bien. Il y a lieu même de se réjouir des efforts qui sont faits en ce sens, aussi bien en direction des grandes Églises de l'Orthodoxie et du Protestantisme que de tous ces petits groupes dissidents qui au cours des âges se sont éloignés, puis détachés. Ils vont dans le sens de la prière même du Christ: « *Qu'ils soient un!* », Mais toutes ces réconciliations doivent-elles se faire à n'importe quel prix? Celle-ci justement, avec une poignée de dissidents de la dissidence, n'est-elle pas trop cher payée? Quand on entend ce même abbé Laguérie déclarer qu'il ne sera pas possible aux prêtres de cet *Institut* dont il est le supérieur de participer à une concélébration, telle celle de la messe chrismale, ne peut-on pas avec raison se demander si vraiment on est en marche vers l'unité?

Mais dans toute cette histoire, ce qui me semble plus grave encore, c'est le risque couru d'un retour en arrière et d'une remise en cause des acquis majeurs de Vatican II. Quand on pense aux années d'espérance qui ont entouré l'annonce par le pape Jean XXIII d'un *aggiornamento* dans l'Église, quand on pense à toutes ces années de recherche qui ont précédé puis accompagné le Concile, quand on pense à ce qui en est ressorti - constitutions, décrets et déclarations - et à tout ce dont on vit depuis, le seul fait d'imaginer que tout cela puisse être remis en cause par une poignée d'intégristes est tout simplement navrant!

René DesRosiers

En Chantier, 31 (Octobre 2006)

**« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? »**

C'est en parcourant les dernières données statistiques présentées sur le site Internet [www.diocesisrimouski.com](http://www.diocesisrimouski.com) que ces paroles du conte de Charles Perreault, *Barbe-Bleue*, me sont soudain revenues en mémoire. Mais il faut que je vous explique.

J'ai d'abord isolé les données (baptêmes, mariages, funérailles) qui concernent les neuf paroisses de Rimouski regroupées maintenant pour être animées par une seule équipe constituée de trois prêtres dont un qui sera modérateur avec un adjoint administratif et de quatre agentes ou agents de pastorale laïques. Combien de baptêmes y a-t-on célébrés en 2005? Exactement 254. C'est beaucoup, mais il n'y a pas que les prêtres qui demain pourront les faire. Combien de mariages? Seulement 37. On ne se marie plus! Combien de funérailles? Exactement 239, mais la moyenne des quatre dernières années est de 256. C'est ce chiffre qui m'a fait sursauter: « *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* ».

C'est un fait que si à Rimouski rien ne change, les trois prêtres qui seront en service devront célébrer chacun annuellement au moins 85 funérailles, ce qui signifie pour chacun d'eux au moins deux par semaine (ou par fin de semaine, si on tient compte de la tendance à tout reporter au samedi). Dure réalité! Je ne doute pas que si on voulait proposer un changement, l'objection serait que *nos gens ne sont pas prêts*, ce qui n'est pas neuf comme argument. À Rimouski, on ajouterait la chance qu'on a de pouvoir compter sur plusieurs prêtres retraités ou semi-retraités, généreux. C'est vrai, mais pour combien de temps encore?

En y réfléchissant bien, il me semble qu'on doit revenir à l'essentiel. C'est autour de la Parole et de l'Eucharistie que depuis toujours l'Église se construit. Notre Église ne peut y échapper. Actuellement, la Parole a déjà ses ministres et ils sont nombreux, surtout nombreuses. L'Eucharistie a aussi les siens, beaucoup moins nombreux, des prêtres essentiellement. Chez nous, ces prêtres en service ne sont plus qu'une trentaine. En septembre, ils ne seront plus que vingt-huit (28) à se partager la responsabilité des 114 paroisses du diocèse. Et ce n'est pas demain qu'on connaîtra une remontée. Alors, qu'est-ce qu'on peut faire? Il me semble qu'on n'a plus vraiment le choix, qu'on va devoir bientôt privilégier l'Eucharistie dominicale avant les quotidiennes, avant même toute Eucharistie de funérailles. À Rimouski, on choisira sans doute d'assurer au moins une Eucharistie dominicale dans chacune des neuf communautés et peut-être ici et là quelques Eucharisties quotidiennes. Certes, parce qu'on pourra compter sur un nombre restreint de prêtres retraités, généreux. Mais encore pour combien de temps?

« *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* ». Si, je vois que déjà, dans plusieurs paroisses au Québec, des funérailles sont célébrées sans Eucharistie (et sans communion), soit par un prêtre, soit par des gens bien formés, un diacre ou une personne laïque mandatée par l'évêque. Cela répond au choix des familles mais aussi parfois à une nécessité pastorale. On trouve même trois paroisses au Québec où toutes les funérailles sont célébrées maintenant sans Eucharistie. Les familles endeuillées sont alors invitées à se joindre à la communauté pour l'Eucharistie dominicale. « *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* ». Si, je vois dans le Décret de M<sup>gr</sup> Bertrand Blanchet, *Célébrer la mort en Église* du 15 juin 2001 des ouvertures. Chez nous, depuis cinq ans, tous les milieux paroissiaux ont été sensibilisés. Dans plusieurs communautés, on a choisi des personnes qui ont accepté de suivre une formation à notre *Institut de pastorale*. Depuis un an, vingt-cinq (25) de ces personnes ont été mandatées par l'évêque à la demande des

responsables pastoraux des paroisses. Mais pour Rimouski aucun mandat n'a encore été sollicité. On voudra sans doute y réfléchir. Pour l'avenir, la voie me semble toute tracée.

René DesRosiers

En Chantier, 29 (Juin 2006)

## Afghanistan

### L'AFFAIRE ABDUL RAHMAN

Depuis quand t'intéresses-tu à l'Afghanistan, me demanderez-vous? Depuis un mois, je vous répondrai. Depuis que notre premier ministre, Stephen Harper, est descendu à Kandahar encourager ses troupes et nous dire à nous que leur mission de paix désormais n'en serait plus une. Nos militaires auraient donc troqué leurs casques bleus pour des casques verts. Et leur mission serait longue et périlleuse!

M'intéressant donc à l'Afghanistan, j'ai été accroché ces dernières semaines par ce qu'on appelle *l'Affaire Abdul Rahman*. Qui est Abdul Rahman? C'est ce jeune Afghan qui, il y a 16 ans, alors qu'il n'avait que 25 ans, s'est converti au christianisme. Il travaillait alors à Peshawar au Pakistan pour une ONG chrétienne qui venait en aide à des réfugiés afghans. Aujourd'hui, cet homme risque la peine de mort s'il refuse de retourner dans le giron de l'Islam. Emprisonné depuis la mi-mars à Kaboul, il est actuellement jugé devant un tribunal. En Afghanistan, la conversion au christianisme est prohibée et passible de la peine capitale. La nouvelle constitution afghane, adoptée il y a deux ans, stipule que l'Afghanistan est une république islamique et ne garantit pas la liberté religieuse. La conversion équivaut ainsi au délit d'apostat, condamné par la charia. S'il devait être exécuté, Abdul Rahman serait le premier Afghan puni pour s'être converti à une autre religion depuis la fin du régime des talibans en 2001. Incroyable non?

J'ai cherché dans le Coran ce qui pourrait fonder cette pratique, mais en vain. J'ai trouvé plutôt cette sourate qui énonce: « *Point de contrainte en religions* » (sourate 2,257). Et cette autre, qui est plus précise encore: « *Que celui qui veut croire, croie, et que celui qui veut être infidèle, le soit* » (sourate 18,28). Dans l'Islam cependant, l'apostat est passible de la colère de Dieu et d'un châtement ici-bas et dans l'au-delà, mais la nature de ces châtements n'est pas précisée. En revanche, les hadith, qui rapportent les propos du prophète Mahomet et qui sont la deuxième source du droit musulman, sont plus explicites. Le Prophète aurait ainsi dit: « *Celui qui change de religion, tuez-le* ». C'est sur ce texte que s'appuient les législations de quelques États pour qui l'Islam est la seule religion tolérée. À commencer pas l'Arabie saoudite. Mais voilà que l'Algérie vient d'emboîter le pas! Le 20 mars, elle rendait publique une loi qui punit d'emprisonnement quiconque essaierait de convertir un musulman au christianisme, d'emprisonnement aussi le musulman converti qui ferait du prosélytisme.

*L'Affaire Abdul Rahman*, c'est « l'Affaire des caricatures de Mahomet, mais à l'envers », reconnaissait un diplomate sous couvert d'anonymat. Car c'est maintenant tout l'Occident

qui s'agite, à commencer par le président des États-Unis, le principal soutien financier et militaire de l'Afghanistan. Celui-ci se déclarait profondément troublé par toute cette affaire. La secrétaire d'État, Condoleezza Rice, a elle-même haussé le ton pour exprimer son mécontentement. Le pape Benoît XVI est lui aussi intervenu. Son secrétaire d'État, le cardinal Angelo Sodano, s'est adressé directement au président afghan, Hamid Karzaï, lui demandant la grâce d'Abdul Rahman. Dans sa lettre, il invoquait les « droits de la personne » inscrits dans le préambule de la Constitution afghane. Sous la pression internationale, l'Afghanistan finira bien par céder. On dira qu'il est fou - en ce cas, la loi ne saurait s'appliquer - et on le laissera aller!

Quoi qu'il en soit, en 2006, on pensait bien avoir tout vu. Qui n'a pas en mémoire un quelconque régime totalitaire où on s'efforçait de faire disparaître physiquement tous ceux qui ne pensaient pas selon la ligne du parti? Quel retour en arrière! Quelle régression! Un jour, l'Islam renoncera-t-il à s'imposer par la force et la violence, pour qu'enfin il y ait effectivement partout « *point de contrainte en religions* » (sourate 2, 257)?

**René DesRosiers**

**En Chantier, 27 (Avril 2006)**

## **En capsules**

### **TOUTE LA FOI ET LA MORALE OU PRESQUE**

**E**n France, l'automne dernier, la publication du *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique* aura été l'un des événements marquants de la rentrée littéraire. L'ouvrage a été tiré à 100 000 exemplaires. L'été précédent, en Italie, on en avait vendu 450 000 en deux mois. Cet hiver, au Canada, combien d'exemplaires auront trouvé preneurs ? Je ne sais pas, mais Janette Bertrand avec son autobiographie et Michel Vastel avec celle de Nathalie Simard n'ont eu, je pense, rien à craindre. Les records qu'ils détiennent n'auront pas été battus!

De quoi s'agit-il ? Essentiellement, d'un *Abrégé* – c'est en ce sens qu'il faut comprendre le mot «Compendium» - du *Catéchisme de l'Église catholique* que le pape Jean-Paul II donnait aux fidèles du monde entier le 11 octobre 1992, en le présentant comme un «texte de référence» pour une catéchèse renouvelée. Cinq ans plus tard, dans sa lettre *Laetamur magnopere*, il confirmait la finalité de l'œuvre : « *Constituer une présentation complète et intègre de la doctrine catholique, qui permet à chacun de connaître ce que l'Église professe, célèbre, vit et prie dans sa vie quotidienne* ». Il ne s'agit donc pas d'un nouveau catéchisme, mais d'un résumé de celui que nous avons reçu en 1992. Sa forme dialoguée demeure sa principale caractéristique. Ses 598 questions-réponses ont cependant peu à voir avec les 508 questions-réponses du *Petit Catéchisme* de notre enfance où il arrivait qu'on puisse découvrir la réponse en entendant la question.

Dans cet *Abrégé*, entre la première question «*Quel est le dessein de Dieu sur l'homme?*» et la dernière «*Que signifie l'Amen de la fin (du Notre-Père)?*», se retrouvent donc tous les éléments essentiels et fondamentaux de la foi et de la morale chrétiennes : «*Qu'est-ce que Dieu révèle à l'homme?*» (Q 6). «*Quelle est la réponse de l'homme à Dieu qui se révèle?*» (Q 25). «*Quelle est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne?*» (Q 44). «*Comment s'accordent les deux volontés du Verbe incarné?*» (Q 91). «*Quelle est la place de la résurrection du Christ dans notre foi?*» (Q 126). «*Pourquoi l'Église est-elle le peuple de Dieu?*» (Q 154). «*Quelle est la charge du Collège des Évêques?*» (Q 183). «*Quelle est l'œuvre du Christ dans la liturgie?*» (Q 222). «*Quand doit-on communier?*» (Q 290). «*Qu'expriment les funérailles?*» (Q 355). «*Quel rapport y a-t-il entre liberté et responsabilité?*» (Q 364). «*Quel est le fondement de l'autorité dans la société?*» (Q 405). «*Quels sont les devoirs de la société dans ses rapports avec la famille?*» (Q 458). «*Quelle est la tâche des dirigeants des entreprises?*» (Q 516). «*Quelles sont les sources de la prière chrétienne?*» (Q 558). «*Qui peut éduquer à la prière?*» (Q 565). Pas facile d'enfermer une réponse à toutes ces questions dans un court paragraphe. Mais voici néanmoins exprimée en quelques lignes, sur différents sujets, la pensée de l'Église enseignante. On tient là dans ses mains, comme l'exprimait un critique européen, une sorte de « best of » de la foi et de la morale chrétiennes !

Ce *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique* que nous ont offert nos évêques, puisqu'il est édité par la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CECC), c'est un peu comme un bien qu'on reçoit en héritage. Mais comme tout bien qu'on reçoit en héritage, on peut se demander sur le coup ce qu'on en fera, sachant très bien que ce qu'on ne peut pas faire, c'est s'en défaire. Et c'est encore plus vrai quand il s'agit d'un bien qui est de notre patrimoine familial. Alors, qu'est-ce qu'on fait? On le range, puis on l'oublie, jusqu'à ce qu'un jour on le redécouvre. Ce jour-là, on le ressort, on l'époussette un peu, tout en se disant : « *Heureusement que je ne m'en suis pas défait!* ». Je vais donc garder cet *Abrégé* dans ma bibliothèque, tout juste à côté de sa version originale. L'ayant ainsi sous la main, je pourrai facilement le consulter, ce qui m'évitera d'errer dans mes homélies ou de raconter des bêtises dans mes blocs-notes.

**René DesRosiers**

**En Chantier, 25 (Février 2006)**